

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5771

présenté par

M. Herth, M. Becht, M. Bournazel, Mme Chapelier, Mme Lemoine, Mme Magnier, M. Ledoux,
M. Larsonneur, M. Kervran, M. Lamirault, Mme Kuric, M. Christophe, M. El Guerrab,
M. Gassilloud, M. Houbron, M. Huppé, M. Euzet, Mme Firmin Le Bodo, M. Potterie et Mme Sage

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.